

2023-12-21-05 : Décision modificative n°2 au budget principal

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un décembre à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Étaient présents :

Valérie AVENEL, Marie-Ange FOUCHEREAU, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Vincent PETIT, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Arnaud FREULON, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Christian MASSEROT, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Michel THÉPAUT, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

Étaient excusés :

Jacques BONHOMMET, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, David GEORGET, Muriel NOIROT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Michel BOURCIER, Pascal CHEVROLLIER, Isabelle CHARRAUD, Juanita FOUCHER, Alain BOURRIER, Marie-Hélène LEOST, Jean-Pierre BOISNEAU

Pouvoirs :

Pierre-Pascal BIGOT donne pouvoir à Valérie AVENEL, Jean PAGIS donne pouvoir à Etienne GLÉMOT, Françoise PASSELANDE donne pouvoir à Sébastien DROCHON, Yamina RIOU donne pouvoir à Nooruddine MUHAMMAD, David GEORGET donne pouvoir à Marie-Claude HAMARD, Muriel NOIROT donne pouvoir à Diana LEPRON, Rachel SANTENAC donne pouvoir à Estelle BASTARD, Brigitte OLIGNON donne pouvoir à Pascal CRUBLEAU, Liliane LANDEAU donne pouvoir à Marie-Ange FOUCHEREAU, Catherine BELLANGER-LAMARCHE donne pouvoir à Annick HODÉE, Michel BOURCIER donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

Secrétaire de séance : Arnaud FREULON

Membres en exercice :50
Membres présents :33
Pouvoirs :11
Quorum :26
Votants :44
Votes pour :44
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 15/12/2023
Date d'affichage: 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20231221-2023-12-21-05-BF
Date de réception préfecture : 22/12/2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2023-03-30-20 en date du 30 mars 2023 approuvant le budget principal primitif pour l'exercice 2023 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2023-11-30-10 en date du 30 novembre 2023 approuvant la décision modificative n°1 au budget principal pour l'exercice 2023 ;

VU l'axe 4 du projet de territoire dit « renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget principal ;

BUDGET PRINCIPAL												
Nature	Dépense				Investissement				Recette			
	Total budget 2023	DM 1 2023	DM 2 2023	TOTAL BUDGET 2023	Nature	Total budget 2023	DM 1 2023	DM 2 2023	TOTAL BUDGET 2023			
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				0,00	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				2 656 908,00	2 656 908,00		
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	600,00			600,00	10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	401 000,00			401 000,00			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	209 664,10	1 200,00		210 864,10	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	4 446 529,88			4 446 529,88			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	1 501 026,90			1 501 026,90	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES ATELIERS PERMAIS				0,00			
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	369 700,00	53 800,00		423 500,00	20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES				0,00			
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 307 691,57			2 307 691,57	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				0,00			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 506 940,68		2 222 073,00	7 729 013,68	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	750 000,00			750 000,00			
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 376 731,42		444 735,00	1 821 466,42	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 245 574,00			1 245 574,00			
581 Operations d'investissement sous mandat	1 216 035,50			1 216 035,50					0,00			
SOUS-TOTAL	12 589 140,17	55 000,00	2 666 808,00	15 310 948,17	SOUS-TOTAL	8 643 103,88	0,00	2 666 808,00	8 509 911,88			
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE				0,00	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	192 326,53			192 326,53			
				0,00	021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	4 423 709,78			4 423 709,78			
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTO	780 000,00	6 000,00		786 000,00	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 900 000,00	60 000,00		1 960 000,00			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	900 000,00			900 000,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	900 000,00			900 000,00			
Total Dépense	14 243 140,17	60 000,00	2 656 808,00	16 975 948,17	Total Recette	14 243 140,17	60 000,00	2 656 808,00	16 975 948,17	0,00		

Fonctionnement											
Nature	Dépense				Recette						
	Total budget 2023	DM 1 2023	DM 2 2023	TOTAL BUDGET 2023	Nature	Total budget 2023	DM 1 2023	DM 2 2023	TOTAL BUDGET 2023		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 678 359,43			3 678 359,43	013 ATTRIBUTIONS DE CHARGES	259 804,00			259 804,00		
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 663 830,00	70 000,00	65 000,00	6 798 830,00	20 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 253 900,00	4 15 000,00		3 257 900,00		
014 ATTRIBUTIONS DE PRODUITS	3 614 000,00	415 000,00		4 029 000,00	73 IMPOTS ET TAXES	13 657 912,00		65 000,00	13 803 912,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 459 170,00	20 000,00		3 479 170,00	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 433 271,00			4 433 271,00		
69 CHARGES FINANCIERES	55 000,00			55 000,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	390 900,00			390 900,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 626,50	1 000,00		2 626,50	76 PRODUITS FINANCIERS				0,00		
69 DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	20 000,00			20 000,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS				0,00		
				0,00	79 REPRESES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				0,00		
SOUS-TOTAL	20 810 227,00	508 000,00	65 000,00	21 018 227,00	SOUS-TOTAL	22 034 787,00	561 000,00	65 000,00	22 595 787,00		
				0,00	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	4 038 149,78			4 038 149,78		
				0,00	Mouvement d'ordre						
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 423 709,78			4 423 709,78	013 ATTRIBUTIONS DE CHARGES				0,00		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTO	1 900 000,00	60 000,00		1 960 000,00	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	760 000,00	5 000,00		765 000,00		
043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC				0,00	043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC				0,00		
Total Dépense	26 832 335,76	508 000,00	65 808,00	27 395 343,76	Total Recette	26 833 336,76	566 000,00	65 000,00	27 395 343,76		

ENTENDU l'exposé de Madame LÉZÉ, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n°2 au budget principal telle qu'exposée ci-dessus ;

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20231221-2023-12-21-05-BF
Date de réception préfecture : 22/12/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département..

- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 21 décembre 2023
au Lion d'Angers,

Arnaud Freulon

Secrétaire de Séance

Etienne Glémot

Président

